Entre vous et nous

ÉDITION DE NOVEMBRE

RECHERCHÉ(E)

Vivante de préférence, qui veut arrondir ses fins de mois



Préposé(e) à l'entretien ménager

Salle municipale de Laverlochère

Armé(e) d'une vadrouille et d'un grand sourire.
Bonne forme physique requise.

Temps partiel : jour, soir et fin de semaine

RÉCOMPENSE : un emploi et notre gratitude éternelle !

Envoyez votre CV au :

819 765-5111, poste 222

ou à dg@laverlochere-angliers.org

Laverlochère-Angliers 2018

MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE-ANGLIERS

Informations municipales

Réunions du conseil 2026

Lundi 9 novembre 2026
Angliers — 19 h 30

Lundi 7 décembre 2026
Laverlochère — 19 h 30

Collectes · novembre 2026

3 nov.	Recyclage	Bac bleu
10 nov.	Poubelle	Bac noir
17 nov.	Recyclage	Bac bleu
24 nov.	Compost	Bac vert

Horaires · bureaux municipaux

Laverlochère
Du lundi au jeudi
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Angliers
Mercredi 9 h 30 à 16 h

Travaux publics

Lundi au vendredi
8 h à 17 h

EN CAS D'URGENCE
Responsable des travaux publics
819 765-5111, poste 200

Tarifs publicitaires · journal

	Résident	Non-résident
Carte d'affaire	8,00 $	12,00 $
¼ page	7,00 $	14,00 $
½ page	10,00 $	20,00 $

Édition de décembre 2026

DATE LIMITE
15 novembre 2026

DISTRIBUTION
25 novembre

COURRIEL
entrevousetnous@hotmail.com

Services municipaux

SITE INTERNET
www.laverlochère-angliers.org

COURRIEL
reception@laverlochere-angliers.org

FACEBOOK
Municipalité de Laverlochère-Angliers Officiel

TÉLÉPHONE
819 765-5111, poste 222

AVIS DE NON-CONSOMMATION DE L'EAU

(Quartier Angliers)

Dans le cadre du projet de l'installation des systèmes individuels pour le traitement de l'eau potable dans les résidences (Secteur Angliers), l'arrêt de la chloration dans le réseau est en vigueur de façon définitive depuis le **6 janvier 2026,** ce qui pourrait entrainer la présence de coliformes fécaux ou de bactéries Escherichia coli ainsi que le non-respect des normes physicochimiques de la qualité de l'eau du réseau de distribution d'ANGLIERS.

La contamination de l'eau par ces bactéries signifie qu'elle peut aussi contenir des microorganismes dangereux pour votre santé. Les symptômes les plus fréquents sont les vomissements, les diarrhées et les maux de ventre.

Nous vous invitons à partager le présent avis avec vos connaissances et voisins, notamment les personnes isolées ou dont la santé est précaire.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Vous ne devez pas utiliser l'eau du robinet, pour tous les usages suivants, et ce, jusqu'à nouvel ordre :

- Boire et préparer des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.

Vous pouvez utiliser directement l'eau du robinet pour :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude avec du détergent, en vous assurant de bien l'assécher;
- Faire fonctionner le lave-vaisselle, si celui-ci est réglé au cycle le plus chaud;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

Si vous possédez un dispositif de traitement de l'eau à votre résidence, vous devez appliquer les mesures indiquées ci-dessus, à moins qu'il ne s'agisse d'un purificateur domestique conçu pour désinfecter l'eau. Les dispositifs tels que les adoucisseurs sont généralement inefficaces pour éliminer les microorganismes.

ÉCOLES, ENTREPRISES, COMMERCES ET INSTITUTIONS DESSERVIS

- Avisez votre clientèle que l'eau est impropre à la consommation;
- Fermez les fontaines d'eau et affichez des avis près des autres robinets où de l'eau reste disponible.

UN POINT DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE EST DISPONIBLE AU 14 RUE DE LA BAIE MILLER, ANGLIERS.
POUR VOUS PERMETTRE D'AVOIR DE L'EAU POTABLE GRATUITEMENT EN ATTENDANT L'INSTALLATION DE VOTRE SYSTÈME.

JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

Pour toute question, vous pouvez nous joindre par téléphone au **819 765-5111, poste 221**
ou par courriel à **dg@laverlochere-angliers.org**
ou consulter le site Web suivant :
www.laverlochere-angliers.org

Claudette Lachance, DG

AVIS AUX CITOYENS · SECTEUR DU VILLAGE D'ANGLIERS

Installation des systèmes individuels de traitement de l'eau potable

La Municipalité de Laverlochère-Angliers souhaite rappeler aux citoyens du secteur du village d'Angliers l'importance de prévoir une sortie d'eau brute (non filtrée) lors de l'installation de leur système individuel de traitement de l'eau potable.

Cette sortie d'eau doit être raccordée à partir de la valve située avant le système de filtration, afin de permettre l'écoulement de l'eau sans qu'elle passe par le système de traitement.



Cette installation est particulièrement importante pour :

La saison hivernale

Permettre l'écoulement de l'eau lorsque nécessaire, notamment pour prévenir les risques de gel des conduites.

L'utilisation extérieure

Permettre l'utilisation de l'eau pour les besoins extérieurs sans solliciter inutilement le système de filtration.

Cette sortie d'eau brute est la responsabilité du propriétaire.

IMPORTANT
Eau non traitée

L'eau provenant de cette sortie n'étant pas traitée, elle ne doit pas être utilisée pour la consommation.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec la Municipalité :
819 765-5111

La Municipalité de Laverlochère-Angliers
vous remercie de votre collaboration.

AVIS IMPORTANT

aux utilisateurs du robinet d'eau potable municipal

La filtration et l'utilisation de la lumière UV **NE PERMETTENT PAS** de conserver l'eau plus ou moins 7 jours.



RECOMMANDATION

Afin d'assurer une meilleure conservation de l'eau, il est recommandé d'ajouter à un contenant de 20 litres ou 5 gallons, **UNE GOUTTE de javel identifié NSF.**

Pour information : 819 765-5111
Municipalité de Laverlochère-Angliers

Sondage – Utilisation du mini parc pour le skatepark

Municipalité de Laverlochère-Angliers – Secteur Angliers

La Municipalité souhaite connaître l'utilisation réelle du mini parc pour le skatepark situé dans le parc d'Angliers, au pied du barrage. Cette démarche vise à déterminer si les modules doivent être conservés à leur emplacement actuel ou réinstallés ailleurs, considérant que le secteur Laverlochère demande l'ajout d'infrastructures estivales dans la patinoire extérieure.

La participation de la population est essentielle pour orienter la décision municipale.

Questions

1. → Utilisez-vous le mini parc pour le skatepark situé dans le parc d'Angliers?
   - o → Oui
   - o → Non
2. → Si oui, à quelle fréquence l'utilisez-vous?
   - o → Quelques fois par semaine
   - o → Quelques fois par mois
   - o → Quelques fois par année
3. → Qui utilise principalement les modules?
   - o → Enfants
   - o → Adolescents
   - o → Adultes
   - o → Mélange de plusieurs groupes
4. → Selon vous, les modules devraient-ils :
   - o → Rester au parc d'Angliers
   - o → Être déplacés vers la patinoire extérieure du secteur Laverlochère pour une utilisation estivale
   - o → Être retirés
   - o → Ne sait pas / aucune opinion
5. → Avez-vous des commentaires ou suggestions concernant l'aménagement ou l'utilisation de ces infrastructures?



Transmission des réponses

Les citoyens peuvent transmettre leurs réponses :

- → Par courriel : **dg@laverlochere-angliers.org**
- → Par le site internet municipal : **www.laverlochere-angliers.org**



À L'HALLOWEEN PRÉVENEZ LES INCENDIES !

Les bons réflexes protègent votre famille.

1 ZÉRO FLAMME DANS LES CITROUILLES



Utilisez des lumières DEL ou des bougies à piles.

2 ÉLOIGNEZ LES DÉCORATIONS



Gardez-les loin des flammes, des radiateurs et des autres sources de chaleur.

3 GARDEZ LES SORTIES LIBRES



Aucune décoration ne doit bloquer une porte ou un escalier.

4 TESTEZ VOS AVERTISSEURS



Appuyez sur le bouton d'essai de vos avertisseurs de fumée.

EN CAS D'INCENDIE

Sortez, restez dehors et composez le 9-1-1.

CISIENT
• INCENDIE •

LA FORMATION : UNE NÉCESSITÉ INCONTOURNABLE POUR LES POMPIERS

(Source : Linda Lévesque, chargée de projet en sécurité incendie - Source : Radio Canada)



Accepteriez-vous de monter à bord d'un avion si vous appreniez que le pilote n'a reçu qu'une formation minimale ou qu'il n'a jamais complété son parcours de qualification?

Le métier de pompier présente plusieurs similitudes avec celui de pilote d'avion. Bien que leurs environnements de travail soient très différents, leur mission demeure essentiellement la même : protéger la vie humaine. Tous deux doivent prendre des décisions rapides dans des situations à haut risque, maîtriser des équipements complexes et réagir efficacement lorsqu'une urgence survient. Comme un pilote est responsable de la sécurité de ses passagers, le pompier est responsable de la sécurité des citoyens qu'il secourt, mais également de celle de ses collègues. Dans les deux professions, une erreur de jugement ou un manque de formation peut avoir des conséquences dramatiques. C'est pourquoi la formation, l'entraînement et le maintien des compétences constituent des éléments essentiels à l'exercice sécuritaire de ces métiers.

Des tragédies survenues au Québec démontrent l'importance cruciale de la formation et de l'analyse des risques. En 1993, quatre pompiers ont perdu la vie lors de l'explosion d'un réservoir de propane à Sainte-Élisabeth-de-Warwick (**pompiers volontaire de warwick**). En 2022, le pompier Dominic Jean est décédé à Saint-Edmond-les-Plaines lors de l'effondrement d'une grange en feu. Sans conclure que le manque de formation était la cause unique de ces événements, ces drames rappellent que les situations d'urgence exigent des intervenants qualifiés, capables d'évaluer les risques et d'adapter leurs stratégies d'intervention afin de protéger leur propre sécurité et celle du public.

Tout comme le pompier, le pilote a pour mission première de protéger la vie humaine. Le capitaine Chesley « Sully » Sullenberger en a fait la démonstration en 2009 lorsqu'il a réussi à poser son avion sur la rivière Hudson après la perte de ses deux moteurs, sauvant ainsi les 155 personnes à bord. Tout comme l'exploit du commandant Robert Piché, qui a réussi à faire planer un Airbus A330 privé de ses deux moteurs jusqu'aux Açores, sauvant ainsi 306 vies. Ces gestes héroïques n'étaient pas le fruit du hasard, mais bien le résultat de décennies de formation, d'entraînement et d'expérience. Personne n'aurait souhaité être à bord d'un avion piloté par une personne insuffisamment formée dans de telles situations. Il en va de même pour les pompiers : lorsqu'une urgence survient, les citoyens doivent pouvoir compter sur des intervenants compétents, qualifiés et préparés à prendre les bonnes décisions sous pression.

Qu'il soit pompier à temps plein ou partiel, les exigences en matière de formation sont les mêmes, car lorsque notre maison est en flammes, qu'un proche est coincé dans un véhicule accidenté ou qu'une situation d'urgence menace notre sécurité, nous souhaitons avoir devant nous des intervenants qualifiés, entraînés et capables de prendre les bonnes décisions sous pression. Comme pour un pilote d'avion, la formation n'est pas un luxe ni une option : elle est la base même de la compétence professionnelle et de la sécurité du public.

Partout au Québec, le discours entourant la formation des pompiers à temps partiel doit évoluer. Le message à transmettre ne devrait plus être que les exigences sont trop élevées, mais plutôt que ces exigences sont essentielles à la sécurité de tous. Une formation rigoureuse ne constitue pas un obstacle à l'exercice de la profession; elle représente la meilleure garantie que les pompiers possèdent les connaissances, les habiletés et le jugement nécessaires pour intervenir efficacement dans des situations où chaque décision peut avoir des conséquences importantes.

Finalement, en tant qu'élus, vous avez la responsabilité de soutenir la formation initiale et le perfectionnement continu de vos pompiers afin qu'ils disposent des compétences nécessaires pour protéger efficacement les vies, les biens et l'environnement de votre municipalité.

COMMUNICATIONS RADIO AVEC LE CAUAT : DES SOLUTIONS POUR RENFORCER LA FIABILITÉ DU RÉSEAU

(Source : Lyne Gironne, directrice générale-greffière-trésorière)



Le 15 octobre dernier, la MRC de Témiscamingue a réuni les représentants du Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi-Témiscamingue (CAUAT) et des services incendie du territoire afin de faire le point sur les difficultés de communications radio rencontrées depuis le renouvellement du réseau en 2024-2025.

Bien que les dernières interventions techniques aient permis d'améliorer considérablement la situation, certaines difficultés ponctuelles persistent. La rencontre a donc permis d'identifier plusieurs pistes d'amélioration, notamment le rehaussement de l'antenne de réception au CAUAT, l'utilisation éventuelle d'autres infrastructures de transmission et la mise en place de tests radio périodiques pour détecter rapidement les anomalies.

La question de la redondance des communications en cas de panne majeure a également été abordée. La MRC poursuivra ses démarches pour évaluer différentes solutions de relève, dont la technologie satellitaire Starlink.

L'objectif est clair : assurer des communications fiables et sécuritaires entre les services incendie et la centrale d'urgence, un élément essentiel à l'efficacité des interventions et à la sécurité de la population.

Des suivis seront réalisés avec le CAUAT et le fournisseur Orizon Mobile afin de déterminer les solutions techniques les mieux adaptées, en privilégiant une approche efficace et économiquement raisonnable.





CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION PHILIPPE CHABOT INC.

Pour une dix-septième édition, la Fondation Philippe Chabot inc. veut illuminer l'univers des personnes hébergées et ainsi pouvoir aider davantage les personnes âgées vivant en centres d'hébergement publics par l'achat d'équipements spécialisés.

Encore une fois, sous le thème de « Illuminons l'univers des personnes hébergées », chaque don de 5$ contribuera à allumer les ampoules de Noël qui illumineront les deux sapins du Pavillon Duhamel de Ville-Marie.

Cette année, la campagne de financement se déroule du 2 au 27 novembre 2026. Pour continuer l'important travail que nous réalisons auprès des personnes âgées, nous avons besoin de votre soutien et vos dons sont très appréciés, peu importe le montant.

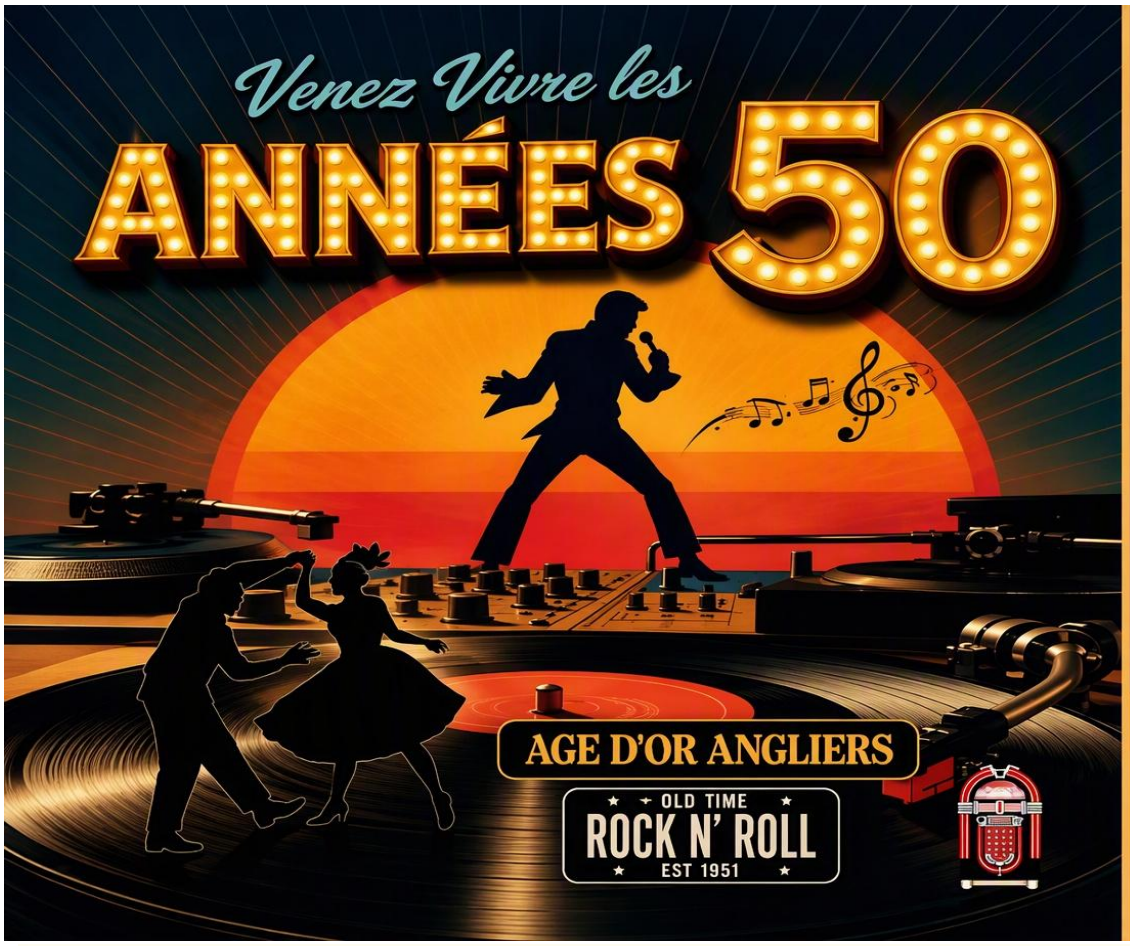
Voici les façons de faire vos dons :

- Par la poste à l'adresse suivante :
  37, rue Saint-Jean-Baptiste Sud, Ville-Marie (Québec) J9V 2A9
- Sur le site sécurisé de la Fondation : https://www.fondationphilippechabot.com/
  (PayPal, Visa, Master Card, American Express acceptés)
- Par virement Interac: Par courriel : fpc@fondationphilippechabot.com
- Auprès des membres du C.A. :

Benoît Drolet, président	Francine Lefebvre, administratrice
Luc Beauchemin, vice-président	Carole Lafrenière, administratrice
Élise Roy, secrétaire	Guylaine Brien, administratrice
Gaétane Bastien, trésorière	Josée Paquin, administratrice

- Et auprès des bénévoles qui seront présents dans différents commerces du Témiscamingue

Un reçu pour fins d'impôt est émis pour tout don de 20 $ et plus. S.V.P. fournir une adresse complète et courriel s'il y lieu.



PROCHAINE ACTIVITÉ *du Club*

OLD TIME
31 OCTOBRE
EST 1951

- CRINOLINE
- BRYLCREAM
- BEAUX SOULIERS

- Cocktail 17h00
- Menu des Années 50
- Jeux & Danse
- Prix de présence

20$ membre
30$ non membre

Veuillez me répondre avant le 25 octobre



Avis aux amateurs de pétanque !

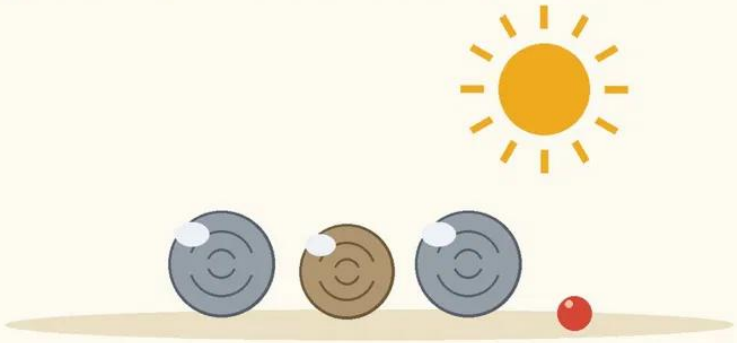
Tous les vendredis à 14 h

Venez jouer avec nous **tous les vendredis à 14 h**, tant que la météo est de la partie.

L'activité est **gratuite et ouverte à tous**, que vous soyez membre ou non de l'Âge d'or.

On vous attend !

Merci



FADOQ
Club FADOQ Relais de l'amitié de Laverlochère

RETOUR SUR NOS DERNIÈRES ACTIVITÉS

12 AOÛT



20 participants

- VISITE DE LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE LA PREMIÈRE-CHUTE
- VISITE DU T.E. DRAPER ET LE CHANTIER GÉDÉON
- DÎNER CHEZ MAXIME
- TRANSPORT PAR AUTOBUS

1er SEPTEMBRE



50 participants

FADOQ - Région de l'Abitibi-Témiscamingue

« Une belle épluchette de blé d'Inde à Laverlochère!

Ce fut un magnifique moment de rassemblement, de partage et de plaisir pour toute la communauté.

Encore un magnifique événement de la part du Club Relais de l'Amitié de Laverlochère! »



Au local du Club FADQ Relais de l'Amitié de Laverlochère



Vendredi 4 décembre à 17 h 30 au Pavillon de Laverlochère

Traiteur: Idèle Morin et son équipe

Musique: Les trois fourches

(Martin Bernard, Jean Desjardins, Martin Lefebvre)

Prix de présence

Billets en vente auprès des administrateurs du Relais de l'Amitié de Laverlochère.

Information: 819 765-2106 // 819 765 3111

Membres Relais de l'amitié	Non membres
20 $	28 $

Bibliothèque I.D. Livres

La bibliothèque I.D.Livres est ouverte les **mardis de 18 h 30 à 20 h 30**. Bienvenue à toutes les nouvelles personnes. Pour vous abonner, c'est **gratuit**.

En plus des prêts de livres, casse-têtes, il y a des **costumes d'Halloween**. Nous acceptons les costumes que vous ne voulez plus afin de pouvoir les prêter. Nous en avons reçu plusieurs cette année. :)

Éducation populaire d'Angliers

Le comité est à organiser différentes activités d'ici décembre. Afin de connaître les activités et les ateliers à venir, vous pouvez nous suivre sur la **page Facebook de l'éducation populaire d'Angliers**. Le comité travaille fort à ce que les activités offertes restent **gratuites**.

Vous avez des idées et des suggestions pour la prochaine année, informez-nous puisqu'à la fin novembre, nous ferons les prévisions de nos prochaines activités qui se dérouleront du 1er avril 2027 au 31 mars 2028. Merci de votre collaboration.

Voici les membres du comité : **Carole Pelchat, Francine Larouche, Lorraine Boucher, France Carrière, Bernadette Roberge et Lyna Pine**

Éducation populaire d'Angliers

Poursuite du cours de **yoga** le **jeudi à 10 h 30** à la **Salle Simard**, jusqu'au **12 novembre** inclusivement.

Poursuite du cours de **Gym Cerveau mardi à 13 h 30** à la bibliothèque d'Angliers.

Vous avez envie de vous amuser, de travailler le corps, de stimuler l'esprit et de booster votre moral, l'atelier **initiation au Ping-Pong** aura lieu **vendredi 13 novembre entre 13 h 30 et 15 h 30** à la salle Simard.

Pour information ou inscription, contactez **Bernadette Roberge** au **819-949-4511**.

les membres du **conseil de fabrique st-viateur d'Angliers**
sont prêts à soutenir monétairement la

fête du père Noël à Angliers

Cependant, si vous êtes intéressé à organiser cette fête, il faudrait s'organiser pour former un comité avec des bénévoles de la municipalité. La date pourrait être **dimanche le 13 décembre.**

Comme parents ou bénévoles, si vous voulez vous impliquer pour la tenue de cette activité, il faudrait m'appeler au
819 949-4231 ou **819 290-4142**
d'ici le **15 novembre 2026.**





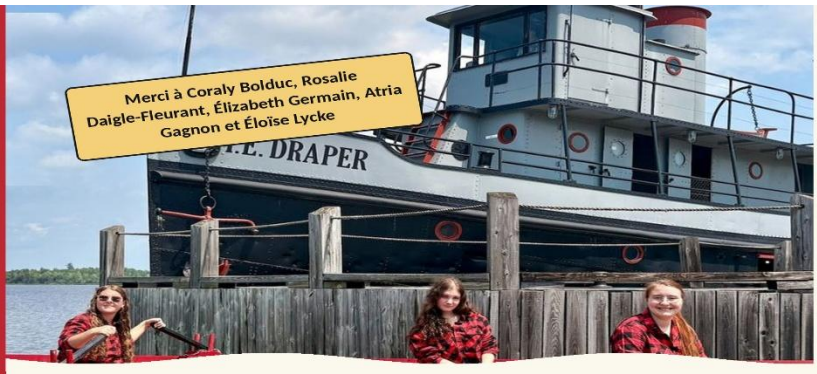
Nous avons tout le matériel et les costumes pour la parade et la fête qui pourrait être dans la salle de l'église. Parlez-en entre parents et grands-parents de jeunes enfants.

Si la réponse est positive, on aura le budget nécessaire : **bonbons, prix, décorations, etc...**
Si je n'ai aucune réponse d'ici le 15 novembre, je comprendrai vous ne désirez pas une fête de Noël.

Merci à l'avance pour les démarches que vous ferez afin de permettre à nos enfants qui sont de plus en plus nombreux dans notre village avec des naissances et de nouvelles familles.

Pour ma part, je m'engage à faire tout mon possible pour vous faciliter la préparation de cette fête si importante pour notre relève.

Ginette St-Hilaire, ♡
répondante pour la paroisse St-Viateur.



Saison touristique 2026 EXCEPTIONNELLE

Le site historique T.E. Draper et le Chantier Gédéon ont connu une excellente saison touristique.

La fréquentation a augmenté de 31 % par rapport à l'année précédente. Malgré les fortes chaleurs de juillet et quelques épisodes de pluie à la mi-août, nous sommes pleinement satisfaits de cette remarquable saison touristique. Une météo favorable et une affluence inattendue ont contribué à ce succès.

Groupes scolaires
296
personnes

Groupes organisés
296
personnes

Individus
1289
personnes

Pour un total :

1881 visiteurs pour le T.E. Draper
et **1435** pour le Chantier Gédéon.

Un immense merci

à notre formidable équipe de guides-animatrices !

Ce fut un plaisir de vous côtoyer chaque jour. Votre sourire, votre débrouillardise et votre talent pour offrir des visites guidées enrichissantes ont largement contribué au succès de cette saison touristique.







T.E. DRAPER
Angliers

Nous remercions chaleureusement

Mme Denise Brodeur

pour ses neuf années de loyauté et de dévouement au sein du conseil d'administration du Site historique T.E. Draper.
Toujours disponible et dévouée, elle a notamment accompagné des groupes scolaires comme guide-animatrice et apporté une aide précieuse à l'organisation des activités du musée.
Pour des raisons de santé, elle doit malheureusement quitter ses fonctions.

Dans les circonstances actuelles, nous te souhaitons de prendre soin de toi et de conserver la meilleure santé possible le plus longtemps.
Avec toute notre affection et notre tendresse.

Les membres du Site historique T.E. Draper.

Sur une note plus positive,
nous sommes heureux d'accueillir

Mme Camille Giroux

comme nouvelle administratrice de notre conseil d'administration.

Paroisse St-Isidore de Laverlochère et Mont-Carmel de Fugèreville

Doris Boucher présidente, Hélène Morand, secrétaire, Nicole Brassard trésorière

L'Abbé Luc Gonda-Nkoy Losaila, prêtre

Marguilliers, marguillières : Mariette Gervais · Hélène Morand · Robert Paquet · Doris Boucher

Intentions de messes

Pour les intentions de messes, communiquez avec **Hélène Morand** au **629-7310** ou **Doris Boucher 819-765-4181**

25 octobre 2026

Parents & enfants ..... Précille Beaulé **202**

8 novembre 2026

Réjean Savard ..... Hélène Morand **203**

Nous n'avons plus d'intentions de messes pour nos défunts, n'hésitez pas à communiquer avec Hélène ou Doris pour les intentions de messes. Merci !

Lampe du Sanctuaire : Un paroissien

Octobre, mois missionnaire

Le train de mois de missionnaire est bien avancé. Il a déjà franchi les deux premières gares. Nous vous rappelons que le **dimanche 18 octobre est consacré, à la Journée mondiale des missions.**

AVEC LE THÈME : UN DANS LE CHRIST, UNIS DANS LA MISSION

Jubilé de Saint-François d'Assise – 10

En 1224, François vit le Crucifié sous la forme d'un séraphin et reçut par la suite les stigmates, un don qui démontre son intime identification avec le Seigneur. Il mourut le 3 octobre 1226 à la Portioncule, ou Église Saint-Marie-des-Anges. Deux ans plus tard, le Pape Grégoire IX l'inscrit dans l'album des saints. Une grande basilique fut élevée en son honneur à Assise où les pèlerins peuvent vénérer sa tombe et admirer des fresques de Giotto, le peintre qui a illustré la vie de Saint-François.

Message pour les JMJ

Les journées mondiales de la jeunesse (JMJ) sont une étape importante dans le parcours humain, spirituel et missionnaire des jeunes. Elles leur permettent non seulement de rencontrer le Christ, mais aussi de découvrir d'autres jeunes provenant de différents pays. Cette expérience favorise l'approfondissement de la foi, l'ouverture au monde et la découverte de la richesse de l'Église universelle.

Nous sommes maintenant dans la dernière étape de préparation de ce grand pèlerinage. Les préparatifs avancent très bien et les jeunes s'y investissent avec enthousiasme.

Afin de bien se préparer, ils participent à différentes activités de financement ainsi qu'à des temps de prière, de formation et de ressourcement spirituel.

Comment les soutenir ?

Vous pouvez les encourager de plusieurs façons :

- En priant pour eux, notamment avec **la prière officielle des JMJ**
- En participant aux activités de financement.
- En faisant un don libre par **l'intermédiaire du site diocésain (clic don)**
- En leur offrant votre soutien et vos encouragements.

La jeunesse une espérance pour notre Église

MESSE SPÉCIALE

Dimanche le **29 novembre** prochain, nous aurons une messe spéciale qui sera célébrée dans notre paroisse par notre curé **Rénal Dufour** à **10h30**.

Nous vous invitons à y assister car nous soulignerons trois événements importants :

- Les **75 ans** de notre curé.
- Les **90 ans** de Sœur Céline qui assiste à nos célébrations et qui chante dans la chorale.
- Le **départ** de notre Président de Fabrique, **Marcel Brassard** ainsi que son épouse **Micheline Plante**. Ils quittent Angliers pour Montréal afin de se rapprocher de leur famille.

Les membres de la chorale dirigée par Michelle David préparent de merveilleux chants pour embellir notre célébration.

Après la messe, un délicieux **brunch** préparé par Pascal Perreault sera servi à la **SALLE SIMARD**.

Vous êtes les bienvenus pour cette célébration ainsi que le brunch afin de nous accompagner dans ces événements très importants pour la Paroisse St-Viateur.

Ginette St-Hilaire, sec.-trés. et répondante.

BIENVENUE À NOS CÉLÉBRATIONS

PAROISSE ST-VIATEUR

DIMANCHE LE 18 OCTOBRE 2026 À 9h30

870	**Maurice Dubé**	*Parents et amis*
884	**Denise Jolivet**	*Sa famille*

CETTE ANNÉE, LA FÊTE DE L'HALLOWEEN SE TIENDRA SAMEDI LE 31 OCTOBRE. NOUS NE SERVIRONS PAS DE BONBONS À L'ENTRÉE DE L'ÉGLISE COMME LES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

DIMANCHE LE 1ER NOVEMBRE 2026 À 9h30

Cette messe sera célébrée en mémoire de nos personnes décédées dans nos familles et dans notre paroisse.

PENDANT CETTE CÉLÉBRATION, NOUS NOMMERONS NOS PERSONNES DÉCÉDÉES DEPUIS NOVEMBRE 2025. NOUS ALLUMERONS ÉGALEMENT UN PETIT LAMPION QUE VOUS POURREZ APPORTER À LA MAISON SI VOUS LE DÉSIREZ. JOIGNEZ-VOUS À NOUS POUR CETTE CÉRÉMONIE SPÉCIALE.

Vous pouvez me donner le nom d'une personne qui vous est chère et qui est décédée durant l'année. Vous pourrez allumer un lampion en sa mémoire.

DIMANCHE LE 15 NOVEMBRE 2026 À 9h30

887	**Blanche et Paul-Émile St-Hilaire**	*Vos enfants*

Vous pouvez rejoindre M. le curé **Rénal Dufour** au **819-723-2388** ou au **819-629-6961**.
Ginette St-Hilaire au **819-949-4231** ou au **819-290-4142**



SolutionsCG

VOUS GÉREZ VOTRE ENTREPRISE. JE GÈRE VOS CHIFFRES.

TENUE DE LIVRES

RAPPORTS D'IMPÔT
Particuliers et travailleurs autonomes

SOUTIEN ADMINISTRATIF

Travailleurs autonomes et petites entreprises

Caroline Guénette

873-768-2498
solutioncg.ca
8, rue Rivest Est, Laverlochère

Sur rendez-vous seulement.

Local. Simple. Efficace.

APPEL D'OFFRES

Laverlochère-Angliers 2018

VENTE D'UN TRACTEUR À PELOUSE JOHN DEERE



La **Municipalité de Laverlochère-Angliers** désire se départir d'un tracteur à pelouse **John Deere**, vendu dans son état actuel.

ÉTAT DU TRACTEUR

- **Moteur :** fonctionnel
- **Traction :** fonctionnelle
- **Problèmes connus :** Poulie et table de coupe endommagées
- **Batterie :** Aucune batterie incluse
- **Année :** 2010

Le tracteur est vendu tel quel, sans garantie, aux risques et périls de l'acheteur.

FAITES VOTRE OFFRE !

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur offre d'achat par courriel à :

dg@laverlochere-angliers.org

avant le 3 décembre 2026, 16 h.

La Municipalité se réserve le droit de n'accepter aucune des offres reçues.